

De : Claude Bureau [REDACTED]

Envoyé : 3 juin 2014 20:47

À : (denise.weeres@asc.ca); Consultation-en-cours; (comments@osc.gov.on.ca); (cora@nemaonline.ca)

Objet : a qui de droit

Vous avez récemment reçu des e-mail ou lettres de Messieurs Yves Bérubé et Eric Couture.

Je suis un client de longue date de ce dernier.

Pour l'instant j'appuie totalement leurs propos et apprécie grandement leurs services.

A ce que je sache tout est légal et si je récolte des fruits à mes investissements je paierai l'impôt aux deux paliers de gouvernement tel que prévu dans la loi.

Il est où le problème sinon que la source soit d'un lobbyisme quelconque???

Encourager des investissements "visibles" et en récolter les impôts n'est-il pas plus simple que de promettre de faire la chasse aux sorcières contre ceux qui vont dans des paradis fiscaux??

Je ne vois donc pas VOTRE intérêt dans ce projet de loi.....

.....mais si c'est dans

MON intérêt à moi ainsi que pour celui des autres investisseurs, avisez-nous le plus tôt possible si vous n'avez pas confiance en nos investisseurs

....et prouvez-le S.V.P..

Sinon, je ne vois dans ces placements qu'une opération gagnante pour tous.

Bien à vous, Claude Bureau [REDACTED]